

L'export des déchets nécessite encore quelques réglages

Face aux protestations des dockers de Marseille, importunés par les nuisances olfactives subies au débarquement, les remorques ne transitent plus sur les bateaux de Corsica Linea. Pour répondre à l'urgence, le transporteur Patrick Rocca a affrété un bateau de Corsica Ferries

Entamé il y a dix jours, le transfert de 21 000 tonnes de balles de déchets vers des centres de traitement du continent connaît un léger retard à Tallumage. Cette semaine, la mauvaise météo et un mouvement de protestation des dockers marseillais ont perturbé l'acheminement des remorques vers le port phocéen. Celles qui devaient embarquer depuis Ajaccio sur les navires de Corsica Linea sont restées à quai. « Les premières réticences des dockers insulaires ont été surmontées après discussions mais cette fois, ce sont les dockers de Marseille qui n'acceptent plus de décharger les quantités que nous transportons depuis le début des opérations », explique Pierre-Antoine Villanova, le directeur général de la compagnie maritime. Ce qui provoque le retrait des dockers, ce sont les nuisances olfactives constatées au débarquement des remorques. Sur chacune d'entre elles, 25 tonnes de déchets emballés proviennent de sites de stockage provisoires installés sur l'île depuis le 8 novembre, en raison notamment du blocage du centre d'enfouissement de Viggianellu.

« On peut les comprendre, estime Patrick Rocca, l'un des deux

transporteurs insulaires à avoir obtenu le marché de l'export attribué par le Syvadec. Les odeurs qui se dégagent au moment du débarquement, après une traversée de plus de douze heures, sont parfois difficiles à supporter. »

Le surcoût débattu en session à l'Assemblée de Corse

Malgré tout, le temps est compté. Le contrat passé avec les trois incinérateurs de la région Paca - Nice, Fos-sur-Mer et Vedène - prévoit que l'intégralité des 21 000 tonnes de déchets doit être acheminée avant le 31 mai. L'opportunité offerte par les effets du confinement et une moindre production de déchets en Paca permet à la Corse de traiter ce surplus en souffrance, mais la fenêtre est étroite.

Pour répondre à l'urgence, Patrick Rocca a affrété, dès jeudi, un navire de la compagnie Corsica Ferries.

« Le Mega Express II embarque désormais près de 50 remorques, environ 1 300 tonnes, à chaque rotation, trois fois par semaine. À ce rythme, on devrait réaliser l'objectif à la mi-mai », assure le transporteur. De plus, les négociations



21 000 tonnes de balles de déchets doivent être transférées vers des incinérateurs de Paca avant le 31 mai.

PHOTO PIERRE-ANTOINE FOURNIL

menées entre les dockers de Marseille et la compagnie Corsica Linea prévoient qu'un volume restreint de remorques - entre 8 et 12 - soit tout de même véhiculé depuis les ports d'Ajaccio et de Bastia sur les bateaux rouges.

« Malgré tout, pour l'instant, les emplacements que nous octroyons au transport des balles restent vides. Alors que nous pourrions en stocker le double de ce qui est accepté », déplore Pierre-Antoine Villanova. En milieu de semaine,

un désaccord entre les dockers et le capitaine, portant sur l'espace dédié aux remorques jugées trop proche d'une prise d'air alimentant l'intérieur du navire, a laissé la cargaison à quai. « Les dockers doivent rediscuter lundi », confie le directeur de Corsica Linea.

En attendant, c'est donc à bord du Mega Express II que les balles transitent vers les incinérateurs de Paca via le port de Toulon. Cet imprévu a un coût qui devrait venir s'ajouter aux 3,3 mil-



C'est désormais le Mega Express II de Corsica Ferries qui assure le transport vers le port de Toulon.

PHOTO VAR MATIN

lions d'euros pris en charge par la Collectivité de Corse pour le transport entre les sites de stockage provisoires et les centres de valorisation.

« C'est difficile d'en estimer le montant pour l'instant, prévient Catherine Luciani, directrice du Syvadec. Nous avons trans-

mis une évaluation financière à la CAC mais cela peut varier en fonction du tonnage réparti entre les deux compagnies. » Cette ligne budgétaire devrait être discutée lors d'une session de l'Assemblée de Corse qui pourrait se tenir la semaine prochaine.

JEAN-PHILIPPE SCAPULA